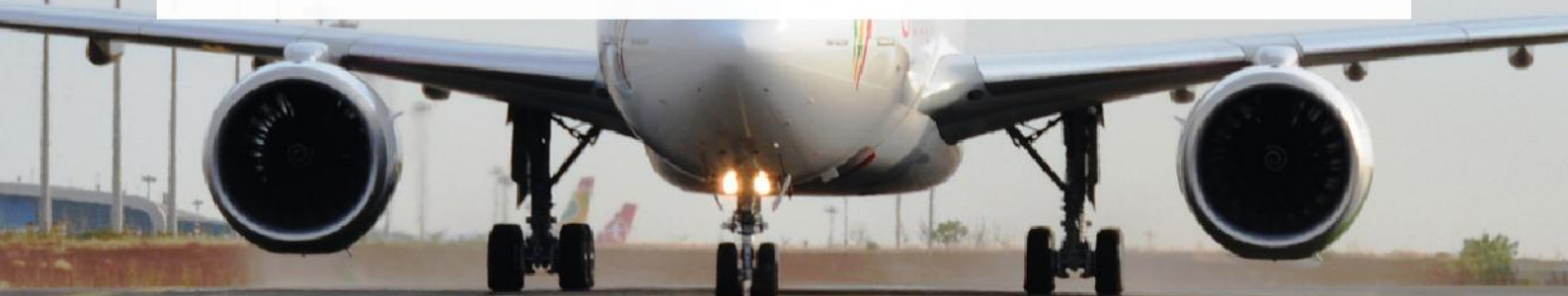


ANACIM JOKO

Revue de l'actualité de l'Agence . Octobre 2025 . N° 15



**AUDIT OACI AU SÉNÉGAL : LE DOMAINE STRATÉGIQUE
DES ANS RÉALISE UN SCORE DE 94,34%**



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE



AUDIT OACI AU SÉNÉGAL : LE DOMAINE STRATÉGIQUE DES ANS RÉALISE UN SCORE DE 94,34%



L'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM), a fait l'objet, du 20 au 31 octobre 2025, d'un audit du système national de supervision de la sécurité de l'aviation civile réalisé par l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI).

Les domaines audités concernaient la Législation (LEG), l'Organisation (ORG), les Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation (AIG) et les Services de la navigation aérienne (ANS).

Les résultats obtenus sont particulièrement satisfaisants et témoignent des efforts constants de l'Etat du Sénégal pour garantir la conformité du système national de l'aviation civile aux normes et pratiques recommandées par l'OACI.

Le taux global de conformité du Sénégal s'établit à 88,35 % contre 84,89% en 2024, un résultat qui positionne notre pays parmi les meilleurs du continent africain en matière de supervision de la sécurité aérienne.

Dans le détail, le domaine Législation (LEG) a enregistré un taux de mise en œuvre effective de 100 %, traduisant la solidité du cadre juridique et réglementaire de l'aviation civile nationale.

Ce résultat remarquable a été rendu possible grâce à la signature, par les plus hautes autorités de l'Etat, des projets de décrets restés en attente depuis 2019. Cette action décisive a permis de doter le Sénégal d'un système législatif complet et conforme aux standards internationaux, base essentielle d'un système de supervision robuste.

Le domaine Organisation (ORG) a atteint 90 %, et celui des Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation (AIG) a obtenu 56 %.

L'élément marquant de cet audit demeure toutefois la performance exceptionnelle du domaine des Services de la navigation aérienne (ANS), avec un score remarquable de 94,34 %. Ce domaine regroupe plusieurs composantes stratégiques, notamment : la gestion du trafic aérien, la gestion de l'information aéronautique, les cartes aéronautiques, les procédures de vol, les recherches et sauvetage, la communication, navigation et surveillance (CNS) et l'assistance météorologique à la navigation aérienne.



Le domaine ANS est reconnu pour sa grande sensibilité technique et opérationnelle ; c'est souvent dans ce segment que les Etats obtiennent les scores les plus faibles et où apparaissent fréquemment les Préoccupations de Sécurité Significative (PGS) relevées par l'OACI.

Dans ce contexte, la progression spectaculaire du Sénégal, passant de 77 % à 94,34 % dans le domaine ANS, constitue une réussite majeure. Elle résulte de la mobilisation des équipes de l'ANACIM, de la collaboration des prestataires de services de navigation aérienne, et du soutien déterminant de l'Etat du Sénégal, dont la réactivité et la volonté politique ont contribué à consolider l'ensemble du système de supervision.

Ces résultats renforcent la crédibilité internationale du Sénégal dans le domaine de l'aviation civile et traduisent l'engagement constant du Sénégal à garantir la sécurité et la sûreté du transport aérien, conformément aux standards internationaux les plus élevés.



**INSPECTIONS À
L'AÉROPORT
INTERNATIONAL
DE CAP
SKIRRING : DANS
UN ESPRIT
COLLABORATIF
MAIS AVEC LE
RESPECT STRICT
DE LA
RÉGLEMENTATIO
N EN VIGUEUR**



Conformément à ses attributions en matière de supervision de la sécurité aéroportuaire, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) conduit des inspections de surveillance continue au niveau des aérodomes du pays. Il s'agit entre autres de vérifier l'état de mise en œuvre des plans d'actions correctives (PAC) et d'examiner l'efficacité des actions correctives mises en œuvre à la suite des précédentes inspections, vérifier le niveau de conformité réglementaire de l'aérodrome par rapport aux exigences nationales ou encore évaluer le niveau de mise en œuvre du système de gestion de la sécurité (SGS).

Les travaux portent sur l'examen documentaire, l'entretien avec le personnel clé de l'exploitant et des prestataires et l'inspection physique des installations et équipements sur le terrain. L'objectif est d'accompagner le gestionnaire d'aérodrome dans l'amélioration continue de la sécurité aéroportuaire pour le bien de tous les usagers.

Du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025 aucun espace de l'aéroport international de Cap Skirring exploité par AIBD SA n'a pas été épargné par les inspecteurs et cadres techniques de la Direction de la navigation aérienne et des aérodomes de l'ANACIM. Les aires de mouvement, le service de Sauvetage et Lutte contre l'Incendie des Aéronefs (SLI), le Système de gestion de la sécurité (SGS), la Gestion de la faune et la prévention du péril animalier, la Signalisation, balisage et marquage, les Installations et infrastructures critiques, le Plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés, tout a été passé au peigne fin dans un esprit collaboratif mais avec le respect strict de la réglementation en vigueur.

COMPÉTENCES EN SÛRETÉ : DE NOUVEAUX INSTRUCTEURS NATIONAUX EN SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE EN RENFORT



Il est de notoriété publique que toutes les entités sur nos différentes plateformes aéroportuaires qui mettent en œuvre des activités en rapport avec la sûreté disposent du personnel requis pour l'exécution efficace de leurs missions. Pour se faire, ces structures déroulent des programmes de formation pour ce personnel mais aussi disposent en leur sein d'instructeurs nationaux en sûreté de l'Aviation civile pour assurer cette formation permanente.

C'est dans ce sillage qu'une nouvelle formation a eu lieu du 6 au 14 octobre 2025 au niveau du centre de formation à la sûreté de l'Aviation civile de l'ERNAM agréée par l'OACI depuis 1999 et mis à la disposition des Etats couverts par le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale à Dakar.

Les instructeurs étaient venus du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal. Pour ce dernier, les agents sont de l'ANACIM, de la HAAS, de 2AS, de AIBD SA, de SEN-SICASS et de SERV AIR. Il faut préciser que pour les instructeurs nationaux, cette formation n'est qu'une première étape en attendant leur certification par l'Autorité nationale de l'Aviation civile, l'ANACIM.

Mbissine Seck Diagne, Alboury Bâ et Romain Antoine Cabral de la Direction Sûreté et Facilitation de l'ANACIM ont subi la formation pour le compte de l'Agence.

SÉCURITÉ AÉRIENNE : ANACIM ET AIBD SA ONT REPRÉSENTÉ LE SÉNÉGAL AUX TRAVAUX DU GROUPE D'ANALYSE DES ÉVÈNEMENTS ATS DE LA RÉGION AFI



La première réunion du Groupe d'analyse des événements ATS de la région AFI s'est tenue du 13 au 17 octobre 2025 à Libreville. Ils sont nombreux les cadres mis en place au niveau de plusieurs régions pour une harmonisation et une amélioration continue des systèmes de navigation aérienne et de la sécurité aérienne. C'est le cas du Groupe d'analyse des événements ATS de la région Afrique – Océan Indien (AFI).

Les services de la circulation aérienne, autrement appelés ATS (Air Traffic Services), désignent l'ensemble des services assurés par un organisme de la circulation aérienne afin de participer à la sécurité des vols et d'optimiser le trafic aérien. Ces services sont assurés au Sénégal par l'ASECNA et AIBD SA (gestionnaire des aéroports régionaux) sous la supervision du Service gestion de la circulation aérienne, recherches et sauvetage (ATM/SAR) de la Direction de la navigation aérienne et des Aérodromes de l'ANACIM. D'ailleurs le chef de ce service Abibou Mbaye et Sidy Lamine Gueye contrôleur aérien à l'aéroport international de Cap Skirring ont participé pour le compte du Sénégal aux travaux de Libreville.

Il s'agissait au cours de la rencontre d'examiner et d'analyser les rapports d'enquêtes sur les événements de sécurité fournis par les Etats et l'industrie, afin d'en dégager des tendances en matière de sécurité et de formuler des recommandations judicieuses pour résoudre les problèmes de sécurité identifiés.



C'est le Nigéria à travers son Autorité de l'aviation civile qui a accueilli du 6 au 8 octobre 2025 la sixième réunion du comité directeur du projet de développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la région Afrique-Océan Indien (AFI), connu sous le nom de CODEVMET-AFI.

Au menu de la rencontre d'Abuja entre autres points, le Plan de travail du projet pour la période 2025/2026, le budget pour 2026 et le rapport sur l'assistance par l'OACI aux Etats dans la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité (SMQ).

Pour rappel, le projet CODEVMET-AFI a pour objectifs de continuer à renforcer la capacité de l'autorité réglementaire des Etats à assurer la supervision de la sécurité des services météo mais aussi permettre aux prestataires de services météorologiques des Etats membres de se conformer aux normes internationales de sécurité aérienne relatives à la fourniture à temps d'informations météorologiques, fiables et précises aux usagers de l'aviation.

L'ANACIM a été représentée à la rencontre par messieurs Papa Ngor Ndiaye et Niokhor Diouf, respectivement Chef du Département exploitation météorologique à la Direction de la météo et Chef du Service assistance météorologique à la Direction de la navigation aérienne et des Aérodrômes.

Ils étaient avec leurs collègues du Nigéria, du Togo, du Kenya, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola, de la Sierra Leone et de la Tanzanie. Des représentants des bureaux de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) et de l'Afrique orientale et australe (ESAF), de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) ont pris part aux travaux.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANACIM A REÇU LE NOUVEAU REPRÉSENTANT RÉGIONAL DE LA RAM AU SÉNÉGAL

Mounim ELKABABI est le nouveau Représentant régional de la Royal Air Maroc au Sénégal. Il a rendu une visite de prise de contact et de courtoisie au Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse le vendredi 17 octobre 2025. Cela après des séances de travail avec la Direction du Transport aérien et de la Réglementation de l'Agence. Monsieur ELKABABI promet de poursuivre le travail de ses prédécesseurs pour continuer de faire du transporteur national du Maroc l'une des compagnies les plus actives sur la plateforme de Diass en termes de passagers transportés et de tonnages de fret traité mais aussi renforcer la coopération entre le Royaume chérifien et le Sénégal.

JOURNÉE DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE : L'ANACIM INNOVE CETTE ANNÉE AVEC SES PARTENAIRES PAR UN TOUR AÉRIEN EN ULM



La journée de l'Aviation civile internationale est célébrée chaque année le 7 décembre. Un moment d'activités pour démontrer le rôle essentiel de l'aviation dans le rapprochement des peuples, le développement économique et le progrès social.

Pour l'édition 2025, sous l'égide du Ministère des Transports terrestres et aériens, l'ANACIM et des partenaires comme AIBD SA, l'ASECNA, l'aéroclub les Ailes du Sénégal, la Section aérienne de la Gendarmerie, l'Armée de l'air, l'Association sénégalaise pour la promotion des métiers de l'aéronautique (ASEPMA) entre autres vont innover en organisant un tour aérien du Sénégal en ULM (Ultra Léger Motorisé).

A travers cette initiative, les acteurs du secteur aéronautique veulent promouvoir l'aviation, valoriser les infrastructures régionales, sensibiliser le public sur l'importance du transport aérien et exposer aux jeunes les opportunités en termes de formation et d'emplois.

Le mercredi 15 octobre 2025, le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse a présidé une réunion avec les représentants des différentes parties prenantes pour discuter de l'organisation de cette première édition sous ce format qui regroupe des entités publiques et privées mais aussi donner les orientations du Ministre des Transports terrestres et aériens Yankoba Diémé.



ALERTE PRÉCOCE : L'ANACIM OUVRE DE LARGES CONCERTATIONS POUR UN SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ

Dans les discussions au cours de la réunion initiée par l'ANACIM le jeudi 16 octobre 2025 pour la mise en place d'un système d'alerte précoce (SAP) national intégré, il est apparu que plusieurs entités disposent de leur SAP. Mieux tout le monde est d'accord sur une chose : aucun système ne peut fonctionner en vase clos.

D'où l'importance de la rencontre entre l'ANACIM et les parties prenantes. Il s'agit entre autres de la Direction de la Protection civile (DPC), la Brigade Nationale des sapeurs-pompiers (BNSP), la Direction du Changement climatique, de la Transition écologique et des Financements verts, la Direction de l'Agriculture, le Laboratoire Physique de l'Atmosphère et de l'Océan de l'UCAD, la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE), le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, le Centre de gestion de la qualité de l'air (CGQA), le Comité national changement climatique (COMNAC), l'Agence de développement municipal (ADM), l'ARTP...

Le Directeur général de l'ANACIM qui a ouvert les travaux a souligné que « cette rencontre marque une étape importante dans nos efforts collectifs pour renforcer la résilience nationale face aux risques et catastrophes, qu'ils soient d'origine naturelle, sanitaire, climatique ou technologique ». Pour Dr Diaga Basse, un système d'alerte précoce efficace constitue un outil stratégique pour protéger les populations, sauvegarder les infrastructures essentielles et soutenir le développement durable.

« Les échanges de cette journée permettront de dégager une feuille de route, des orientations claires et des recommandations pertinentes en vue de la mise en œuvre d'un système national d'alerte précoce opérationnel, durable et centré sur l'humain », a conclu le Directeur général de l'ANACIM.

LA MÉTÉO AU CŒUR DES ENJEUX DU GÉOSPATIAL » : L'ANACIM À LA 9^e ÉDITION DU SYMPOSIUM AFRIGEO

Le Groupe africain sur l'observation de la Terre (AFRIGEO) est une initiative conçue dans le cadre du Groupe Intergouvernemental pour l'Observation de la Terre (GEO). Elle vise à fournir un cadre de coordination et une plateforme pour la participation de l'Afrique au GEO.

Du mardi 7 au jeudi 9 octobre 2025, Dakar a accueilli la 9^e édition du Symposium AfriGEO. La rencontre organisée par le Centre de suivi écologique (CSE) s'est déroulée autour du thème, « Des données à l'impact : renforcer l'avenir géospatial de l'Afrique ».

A travers plusieurs tables rondes, des experts venus des quatre coins de l'Afrique ont réfléchi sur comment transformer les données d'observation de la Terre en actions concrètes pour le développement durable du continent.

L'ANACIM à travers sa Direction de la Météorologie était au cœur des débats. Services climatiques et adaptation ou encore l'Economie bleue et les services climatiques faisaient partis des sujets à débattre. D'ailleurs la table ronde sur la deuxième thématique a été modérée par Dr Cheikh Abdoulahat Diop, Chef du Service Base de données climatiques et Climatologie à l'ANACIM.





En matière de collaboration pour les services météorologiques et climatiques en Afrique, l'exemple de la coopération entre l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) et l'Agence satellitaire européenne opérationnelle pour la surveillance du temps, du climat et de l'environnement depuis l'espace (EUMETSAT) a fait l'objet d'une présentation au dernier jour du Symposium.

Parallèlement aux débats et rencontres, des stands ont permis de mettre en relief les technologies en matière d'observation de la Terre. A travers des drones, l'intelligence artificielle, le cloud et l'analytique big data, l'Afrique veut se donner les moyens pour utiliser les données et répondre aux défis du climat, de la sécurité alimentaire, de l'aménagement urbain ou encore de la gestion des risques.



PRODUCTION, DIFFUSION ET PARTAGE DE L'INFORMATION CLIMATIQUE: UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS POUR PLUS DE PERFORMANCE

Le projet “Accélérer l’impact de la recherche climatique du CGIAR en Afrique” (AICCRA) collabore avec l’ANACIM depuis quelques années dans le domaine de la vulgarisation de l’information climatiques pour aider à la prise de décision. La plateforme Agdata Hub en constitue l’exemple le plus parfait. Il s’agit d’une plateforme numérique qui centralise des données climatiques, hydrologiques, pastorales et des informations sur les prix du marché, facilitant ainsi une prise de décision éclairée pour les agriculteurs et éleveurs.

Toujours pour améliorer ce système de production et de vulgarisation de l’information climatique, le projet AICCRA mène une enquête auprès des producteurs, des bénéficiaires et des relais dans la traduction et la diffusion de cette information.

Ces moments d’enquêtes et d’échanges avec des entités partenaires de AICCRA comme ANACIM, ANCAR, ISRA/CERAAS, URAC, JOKALANTE serviront aussi d’évaluation après quatre ans d’exécution du projet au Sénégal. Les évaluateurs étaient le lundi 6 octobre 2025 à la Direction de la météo à l’ANACIM.



L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a mis en place à travers le monde des centres météorologiques régionaux spécialisés pour responsabiliser des services météo nationaux dans la prévision des événements météorologiques à fort impact. Pour l'Afrique de l'Ouest et même Centrale, le Centre Météorologique Régional Spécialisé (CMRS) de Dakar est abrité par l'ANACIM.

Pour consolider la coopération et les mécanismes d'échanges d'informations météorologiques entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le CMRS de Dakar a reçu du 27 au 31 octobre 2025, le Chef du Département Exploitation de la Météorologie et le Chef de la Prévision de la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) de la Côte d'Ivoire.

Selon le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse, cette visite s'inscrit pleinement dans la dynamique de coopération régionale encouragée par l'OMM. Il voit à travers cette mission de Firmin Ya Kouakou et de Fulgence Nguessan, une excellente opportunité d'échanges techniques entre l'ANACIM et la SODEXAM dans le domaine de la veille et de la prévision sur les phénomènes météorologiques extrêmes, la diffusion des produits régionaux et le renforcement de capacités.



AMÉLIORATION DE NOTRE ANGLAIS...

C'est incontournable dans nos activités dans les domaines de l'Aviation et de la Météorologie. Dans le cadre du Plan de formation annuel de l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM), des cours de renforcement en anglais sont prévus pour quelques agents. A l'issue des sessions de formation des mois de septembre et d'octobre, en ligne ou en présentiel, une sobre cérémonie de remise des certificats a été organisée le mercredi 15 octobre 2025. La Direction administrative et financière (DAF) de l'Agence remercie le centre BEC pour l'accompagnement.

OCTOBRE ROSE À L'ANACIM : ENSEMBLE, UNIS POUR VAINCRE LE CANCER

En écho à la campagne mondiale Octobre Rose édition 2025, l'Association des Femmes de l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (AFACIM) a organisé le mardi 28 octobre une matinée de sensibilisation sur le cancer, un moment fort d'échanges, d'émotion et d'engagement collectif.

Cette rencontre a été marquée par la participation inspirante de notre partenaire, l'Association Yayou Tidiane, qui œuvre sans relâche pour l'accompagnement des enfants atteints de cancer et de leurs parents. À travers le témoignage émouvant de sa présidente, Madame Dieynaba Kane et la présentation des actions menées sur le terrain, l'équipe de Yayou Tidiane a permis à l'assistance de mesurer toute l'importance du soutien humain, de la compassion et de la solidarité envers ces enfants et leurs familles.

Le Directeur général de l'ANACIM a, pour sa part, salué le format choisi par l'AFACIM pour célébrer ce mois dédié à la lutte contre le cancer, en soulignant la nécessité de mener des actions qui ont un impact concret sur les populations vulnérables. Dr Diaga Basse également magnifié l'apport considérable de l'AFACIM dans la promotion du bien-être du personnel et le renforcement de la cohésion sociale au sein de l'Agence.





Le Directeur administratif et financier, Abdoulaye Dadé Diallo ainsi que d'autres invités, ont salué cette belle initiative et encouragé la poursuite des actions solidaires. La Présidente de l'AFACIM a exprimé sa profonde gratitude au Directeur général pour son soutien constant aux côtés des femmes de l'Agence, et a remercié les partenaires sociaux ainsi que l'association « Solidarité Météo » pour leur participation active et leur esprit de solidarité qui ont fortement contribué à la réussite de cette journée. Madame Tall Dan Cissokho n'a pas manqué de rappeler l'engagement continu du personnel dans la mobilisation et les actions humanitaires.

Pour rappel, l'AFACIM soutient depuis trois ans l'Association Yayou Tidiane à travers des collectes en espèces et en nature. Cette rencontre a été l'occasion de renforcer la sensibilisation et d'encourager la poursuite de cette belle chaîne de solidarité, déjà bien ancrée au sein de la grande famille de l'ANACIM.

En clôturant la cérémonie, le Directeur général a réaffirmé son engagement à appuyer les initiatives de l'AFACIM et à œuvrer pour la pérennisation des actions sociales de l'Agence.

TOURNOI INTER COMPAGNIES : RELAX ET INTÉGRATION LE TEMPS D'UNE JOURNÉE

C'est une initiative de la compagnie nationale certifiée en aviation d'affaire par l'ANACIM, SAM Airways. Le transporteur privé sénégalais dont la base d'exploitation est à l'aéroport militaire Léopold Sédar Senghor a regroupé une douzaine d'équipes du secteur aérien et ses partenaires de Dassault Aviation venus de la France. L'Ambassade de la France au Sénégal de même que des agents du Consulat de France à Dakar ont pris part au tournoi de football à la Base aérienne de l'Armée de l'air sénégalaise à Ouakam le samedi 11 octobre 2025.

A l'arrivée, c'est ceux qui ont accueilli qui ont remporté la finale. L'Armée de l'air l'a emportée devant Héliconie par 3 à 0. Pour la petite finale, les experts de l'ANACIM qui ne sont jamais loin du podium ont battu SHS dans l'exercice de tirs au but après un match nul vierge à la fin du temps réglementaire. Merci aux équipes de SAM Airways pour cette belle initiative !!!

NOUVEAUX HOMMAGES À ERIC BRUNO : SES AMIS ET PROCHES PROMETTENT DE POURSUIVRE L'ŒUVRE DU PIONNIER...

Rappelé à Dieu le mercredi 23 juillet 2025 en France, le fondateur de l'aérodrome de Saly et de l'aéroclub les Ailes de Saly continue de recevoir des hommages.

Le samedi 11 octobre 2025, une cérémonie a été organisée dans l'enceinte de l'aérodrome de Saly Joseph avec la présence des membres de sa famille, ses amis, des acteurs du tourisme, des passionnés de l'aviation, des représentants de l'ANACIM, de la section aérienne de la Gendarmerie nationale, de l'Association sénégalaise des amis de l'Aviation et de l'Espace (ASAAE) ou encore de l'Association sénégalaise pour la promotion des métiers de l'Aéronautique (ASEPMA) entre autres.

Bernard Salomon, président du Comité ULM (Ultra Léger Motorisé), Mady Diémé au nom du personnel, les enfants de Bruno, sa femme à l'instar de tous les intervenants ont parlé de Eric Bruno comme un compagnon fidèle, un homme généreux, passionné et engagé. Ils ont tous promis de garder le flambeau ce qui sera l'hommage le plus parlant.

Dans ce même sillage, le représentant de l'ANACIM a rappelé les projets qui étaient en cours d'étude entre le Directeur général de l'Agence, Dr Diaga Basse et Eric Bruno. Il s'agit notamment du transfert de l'aéroclub, son homologation, une unité d'assemblage des ULM, un centre de maintenance et de formation. Un bon héritage pour les amis de Eric et sa famille mais aussi pour tous les amoureux de l'aviation légère au Sénégal.

Des notables de Saly Joseph et de Fatick ont réhaussé de leur présence la cérémonie de même que l'ancien ministre Birame Faye.



AVIS D'EXPERT...

« POURQUOI LES COMPAGNIES AÉRIENNES AFRICAINES RENCONTRENT-ELLES TANT DE DÉFIS ? »



Face aux nombreux défis rencontrés par les compagnies aériennes africaines, il est tentant de parler d'une « malédiction » ou d'attribuer ces difficultés à des facteurs externes incontrôlables. Toutefois, une analyse approfondie révèle que ces échecs résultent souvent d'une conjonction complexe de facteurs internes et externes.

Le secteur aérien mondial est extrêmement concurrentiel et exige une maîtrise rigoureuse des coûts, une stratégie commerciale adaptée et une gouvernance professionnelle. Plusieurs difficultés récurrentes expliquent les obstacles auxquels font face de nombreuses compagnies africaines :

- **Une structuration inadéquate des flottes, souvent surdimensionnées ou mal adaptées aux marchés desservis, entraînant des coûts d'exploitation disproportionnés.**
- **Une absence de stratégie réseau cohérente, avec des routes non rentables, peu intégrées au réseau continental, limitant la connectivité intra-africaine.**
- **Des difficultés dans le recrutement et la formation du personnel qualifié, qui impactent la qualité du service et la sécurité.**
- **Une dépendance significative à l'appui étatique, parfois mal calibré, qui peut limiter l'agilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux évolutions du marché.**

Ces facteurs sont souvent accentués par des environnements économiques locaux marqués par des contraintes financières, des infrastructures aéroportuaires insuffisantes, ou des cadres réglementaires en pleine évolution. Il est donc essentiel d'envisager ces difficultés non pas comme une fatalité, mais comme une invitation à renforcer la planification stratégique, la gouvernance et l'expertise technique au sein du secteur aérien africain.

AVIS D'EXPERT...

Quel rôle l'État peut jouer dans le développement du transport aérien ?

L'État peut jouer un rôle essentiel dans le développement du transport aérien, non seulement en tant que régulateur garantissant la sécurité, la sûreté et la concurrence loyale, mais également en tant que facilitateur du financement et du développement des infrastructures aéroportuaires.

La question du transporteur national est souvent liée à la volonté d'affirmer la souveraineté et d'assurer une visibilité internationale. Cependant, la gestion directe des compagnies aériennes par des entités publiques peut présenter des difficultés lorsqu'elle est associée à des prises de décisions non exclusivement basées sur des critères économiques et opérationnels.

Il est important de distinguer clairement deux niveaux de responsabilité :

- **Le rôle stratégique de l'État**, qui doit garantir un cadre réglementaire stable, favoriser la formation des ressources humaines, et soutenir le développement d'infrastructures modernes et efficaces.
- **Le rôle opérationnel**, qui devrait être confié à des équipes professionnelles dotées d'une autonomie de gestion, capables de prendre des décisions agiles et basées sur des analyses économiques et techniques.

Ainsi, la souveraineté dans le transport aérien ne se résume pas à la propriété ou à la gestion directe d'une compagnie, mais plutôt à la capacité à garantir un secteur dynamique, compétitif et durable, reposant sur des principes solides et une vision à long terme.

Parmi les priorités figurent notamment :

- L'optimisation des hubs régionaux pour renforcer la connectivité intra-africaine.
- L'amélioration continue de la qualité du service, de la ponctualité et de la sécurité.
- La transparence dans la gouvernance et la diffusion régulière d'indicateurs de performance.

Cette approche équilibrée permet à l'État d'assurer un rôle de pilier stratégique sans compromettre l'efficacité opérationnelle du secteur.

Pourquoi certaines compagnies aériennes africaines publiques parviennent-elles à réussir ? Ethiopian Airlines, un exemple à étudier

Ethiopian Airlines est souvent citée comme le modèle à suivre en Afrique, démontrant qu'une compagnie publique peut être performante et durable lorsqu'elle repose sur une gestion rigoureuse, professionnelle et dépolitisée.

Cette réussite s'explique par plusieurs facteurs clés :

- **Une autonomie réelle de gestion**, permettant des prises de décisions rapides, adaptées aux évolutions du marché et aux défis spécifiques du continent africain.
- **Une stratégie claire et cohérente**, axée sur une vision panafricaine intégrée à un plan de croissance aligné avec les ambitions d'intégration régionale.
- **Des investissements constants** dans la formation du personnel, la maintenance technique, ainsi que dans les infrastructures aéroportuaires, assurant la fiabilité opérationnelle et la sécurité.
- **Une culture d'entreprise fondée sur le mérite et la compétence**, où les dirigeants sont choisis pour leur expertise, leur expérience et leur engagement professionnel.

Le succès d'Ethiopian Airlines montre que la performance ne dépend pas uniquement du statut public ou privé, mais surtout de la qualité de la gouvernance, de la stratégie et de l'adaptabilité.

Quels sont les défis des compagnies privées africaines dans ce contexte ?

Les compagnies privées africaines rencontrent un environnement complexe, où plusieurs facteurs peuvent freiner leur développement :

- Une forte présence étatique dans le secteur aérien, souvent au profit des compagnies publiques bénéficiant d'avantages concurrentiels, ce qui peut limiter l'accès aux droits de trafic et alourdir les contraintes réglementaires.
- Des infrastructures aéroportuaires parfois insuffisantes ou coûteuses, des procédures administratives longues et complexes qui impactent la réactivité commerciale et dissuadent les investisseurs.

- Des systèmes de réservation et des services clients qui peinent à se moderniser, rendant les compagnies moins attractives face à la concurrence internationale.

Malgré ces contraintes, les compagnies privées africaines démontrent souvent une grande agilité, une capacité d'innovation et une volonté manifeste de répondre aux besoins spécifiques des marchés locaux et régionaux. Elles représentent un levier crucial pour la diversification et la dynamisation du secteur aérien sur le continent.

Alors, doit-on arrêter de créer des compagnies aériennes africaines ?

Il serait erroné de conclure qu'il faut cesser toute création de compagnies aériennes en Afrique. Le potentiel de croissance démographique, économique et commercial du continent justifie pleinement le développement de transporteurs aériens solides et compétitifs.

Cependant, la réussite de ces projets dépend étroitement de leur préparation rigoureuse, d'une stratégie claire et d'une gouvernance professionnelle.

Créer une compagnie aérienne ne se limite pas à l'acquisition d'appareils ou à la mise en place d'un logo. C'est un projet industriel complexe qui nécessite une maîtrise intégrée de multiples domaines : gestion financière, opérationnelle, maintenance, ressources humaines, stratégie commerciale, et relations internationales.

Avant tout lancement, il est essentiel d'évaluer précisément plusieurs éléments :

- **L'existence d'un plan d'affaires crédible et réaliste sur un horizon pluriannuel, intégrant des hypothèses de marché robustes et une analyse fine des risques ;**
- **La compétence, l'expérience et l'autonomie des équipes dirigeantes, qui doivent pouvoir gérer la complexité opérationnelle et économique ;**
- **L'adéquation des hubs envisagés avec les besoins réels du marché régional, en évitant les choix dictés par des considérations autres qu'économiques ;**
- **La disponibilité de financements durables, indépendants des aléas politiques et adaptés à la nature cyclique du secteur aérien ;**

- **La capacité à nouer des partenariats stratégiques solides au sein du continent, favorisant l'intégration régionale plutôt que la simple imitation de modèles étrangers souvent inadaptés.**

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, il peut être plus pertinent d'investir dans des initiatives complémentaires telles que le développement de plateformes numériques de réservation, l'amélioration des services aux passagers, ou encore le renforcement des capacités en maintenance et en formation.

Conclusion : un avenir prometteur mais conditionné à une approche rigoureuse

Créer une compagnie aérienne, c'est plus qu'un acte de souveraineté ou de fierté nationale. C'est un acte de maturité économique. Un révélateur brutal de la capacité à planifier, exécuter et s'adapter dans Un environnement où seuls les meilleurs survivent.

Ce que l'Afrique mérite aujourd'hui, ce n'est pas un nième pavillon national lancé à coups de subventions et de communiqués pompeux.

Ce qu'elle mérite, c'est un écosystème aérien intelligent, intégré, agile, où :

- les compagnies coopèrent au lieu de se cannibaliser,
- les hubs sont pensés pour connecter l'Afrique à elle-même,
- les technologies sont utilisées pour dépasser les carences physiques,
- les talents sont formés, valorisés et retenus,

L'Afrique n'a pas besoin de rêver d'un "Emirates africain". Elle doit inventer un modèle africain du transport aérien. Un modèle sobre, robuste, adapté aux réalités du continent, tourné vers la complémentarité régionale, et résolument numérique.

Dans ce contexte, la rigueur scientifique et la précision opérationnelle sont indispensables. Comme dans les systèmes d'asservissement complexes utilisant, par exemple, le filtre de Kalman, il est crucial de piloter en continu avec des données fiables, des ajustements précis, et une anticipation des évolutions.

Chaque acteur du secteur aérien africain, qu'il soit public ou privé, doit contribuer à bâtir un écosystème intégré et agile, où la coopération prime sur la compétition stérile, où les hubs sont pensés pour connecter efficacement les territoires, et où les innovations technologiques compensent les contraintes structurelles.

Le défi est ambitieux, mais la voie est claire : il ne s'agit pas de multiplier les compagnies sans préparation ni vision, mais de construire ensemble un transport aérien africain robuste, compétitif et durable.

Le ciel africain mérite des ailes capables de le faire voler haut... et longtemps.

Par Daouda NDIAYE

CHEF DU DÉPARTEMENT ÉCONOMIE DU TRANSPORT AÉRIEN

Direction du Transport Aérien et de la Réglementation



ANACIM

Directeur de publication
Dr Diaga BASSE

Photos
Serigne NDIAYE

Coordination
Ndiaga DIOUF

Conception graphique
Benjamin SARR



Aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR
BP : 8184, Dakar-Yoff



Téléphone & Fax
+221 33 865 60 00 / +221 33 820 04 03



Email & Site web
anacim@anacim.sn / www.anacim.sn